



Après 9 années passées à la commune, Alexandre Tangerini, administrateur communal, quitte son poste. Portrait.

Sa trajectoire professionnelle

Alexandre Tangerini a grandi à Genève où il a suivi toute sa scolarité. Il a étudié à l'université de Genève où il a obtenu une licence en sciences politiques. Après un diplôme d'études supérieures en management et analyse des politiques publiques, il a achevé sa formation par un doctorat en administration publique à l'institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) à l'université de Lausanne.

« Le Conseil communal m'a donné ma chance. Alors que je bénéficiais de peu d'expérience de terrain, j'ai été engagé comme secrétaire communal le 2 février 2006. Puis j'ai été nommé administrateur communal le 1^{er} septembre 2006 et j'ai occupé ce poste pendant neuf ans. »

Ses satisfactions

Un des éléments les plus marquants de son parcours a été la reprise des Petits Lions (crèche et accueil extrascolaire) par la commune. « Le Conseil communal m'a chargé du pilotage de cette opération parallèlement à ma fonction d'administrateur. Avec l'intégration des Petits Lions, la gestion des ressources humaines est devenue plus complexe, le personnel

communal passant d'un coup d'une trentaine de collaborateurs à plus de septante ! »

Il a également participé à plusieurs projets de longue haleine comme la révision du plan d'aménagement local, la construction du nouveau bâtiment scolaire et de la salle de gym ou encore la mise en œuvre du projet Valtraloc (travaux de valorisation de la route cantonale).

« J'ai eu la chance de travailler avec une équipe consciencieuse et professionnelle pour me soutenir alors que je venais du milieu académique. Je pensais connaître le fonctionnement d'une commune, mais il faut reconnaître que j'avais encore beaucoup à apprendre ! » Le poste d'administrateur lui a ainsi permis de rencontrer des personnes de tous les horizons et de découvrir des domaines très variés.

Ce qui a changé à Attalens et en Veveyse

Il note une évolution positive des relations entre l'exécutif et le législatif. « En intégrant mieux le Conseil général dans le fonctionnement de la commune, une plus grande relation de confiance a pu s'établir avec le Conseil communal. »

Il ajoute que la commune d'Attalens, malgré sa croissance rapide, a réussi le défi d'adapter ses infrastructures tout en assurant un service de qualité.

Il relève enfin qu'en Veveyse la collaboration et la communication entre les communes ne cessent de se développer, en raison notamment de la complexification des dossiers.

Ses passions

Il a toujours adoré voyager et en a profité pour surfer sur les mers du globe au fil de ses pérégrinations. Sa planche n'a d'ailleurs pas survécu à son dernier voyage !

La montagne est une autre de ses passions. Selon la saison, il pratique assidûment la randonnée ou le télémark.



Personnel communal

FLORENT BESSE – LE NOUVEL ADMINISTRATEUR COMMUNAL



FLORENT BESSE

Administrateur
communal

Administration
communale

Son origine

Florent Besse est né en 1966 à Montreux. Originaire du Val de Bagnes (VS), il a effectué sa scolarité dans les établissements scolaires du Chablais vaudois et de la Riviera. Il a effectué un apprentissage d'employé de commerce à la banque cantonale vaudoise. Marié et père d'un adolescent, il habite le village de Noville.

Sa trajectoire professionnelle

Avant d'arriver à Attalens, il a « écumé » le canton de Vaud (du Pays d'Enhaut au Gros-de-Vaud, en transitant par le Nord vaudois

ou la Riviera...). Issu du milieu bancaire, Florent Besse s'est forgé une expérience professionnelle polyvalente tant dans le domaine privé que public, comme à la Ville de Lausanne ou la commune de Blonay. Riche de cette double ouverture, il se réjouit de rejoindre une administration à échelle humaine qu'il souhaite dynamique, anticipative, performante et communicative.

Sa nouvelle fonction

Découvrir sa « nouvelle » commune, s'appuyer sur les compétences et connaissances des collaborateurs, puis mettre progressivement son énergie, son expérience et sa personnalité, afin de pouvoir pleinement s'installer dans cette fonction transversale, intéressante et complexe d'administrateur communal.

Ses passions

Durant son temps libre, il se consacre, entre autres, à l'entraînement de juniors (moniteur jeunesse et sport football), à la pratique du tennis, à des ballades "d'oxygénation" en Valais, ainsi qu'à de bons petits plats de temps en temps avec des amis !



Personnel communal

UNE NOUVELLE APPRENTIE A L'ADMINISTRATION



ESTELLE PERROUD

Apprentie
Employée de commerce
Administration
communale

Ses débuts

Estelle Perroud est née en 1999. Elle a passé toute son enfance à Attalens. Elle a suivi sa scolarité à l'école primaire d'Attalens. Elle a ensuite effectué ses années d'école secondaire au cycle d'orientation à Châtel-St-Denis.

Ses passions

Estelle a pratiqué l'équitation pendant quelques années, mais a arrêté depuis, pour

consacrer ses loisirs à la musique.

Elle prend des cours de cornet au conservatoire depuis plus de 7 ans. Elle joue également de cet instrument à la fanfare d'Attalens et à l'école de musique d'Attalens, les AJT.

Sa nouvelle fonction

Sa maman travaillant dans le domaine du secrétariat, elle l'a accompagnée pour découvrir en quoi consistait son travail et elle l'a trouvé intéressant.

Après avoir effectué des stages à la commune d'Oron et à la Préfecture de la Veveyse, elle a porté son choix sur un apprentissage d'employée de commerce en trois ans, avec maturité intégrée.

Ce qu'elle envisage à l'avenir ? Peut-être l'école des hautes études commerciales (HEC), mais rien n'est sûr pour l'instant.



LA RÉGION GLÂNE-VEVEYSE, C'EST QUOI ?

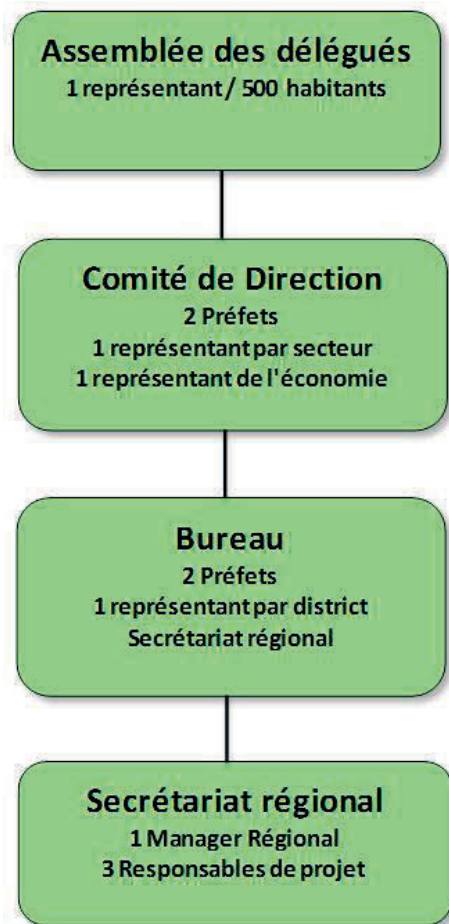
Certains d'entre vous se demandent peut-être qui a bien pu avoir l'idée de mettre non seulement un trait d'union entre les mots « Glâne » et « Veveyse », mais d'en plus les jeter ensemble dans un même sac en y ajoutant le mot « Région ».

La Région Glâne-Veveyse (RGV) existe bel et bien, sous la forme d'une association de communes, et ce depuis que nos deux districts ont décidé de s'allier pour imaginer un futur commun. Au départ, il s'agissait d'un mariage de raison, qui devait permettre de toucher des subventions de la Confédération pour la réalisation de certains projets de développement.

Depuis, les choses ont bien changé : l'association a mûri et la Région est devenue une région de cœur. Elle a pour but de développer, servir, promouvoir et coordonner les intérêts de ses membres.

Le secrétariat régional, composé d'un manager régional et de 3 responsables de projets, est chapeauté par un comité de direction et une assemblée des délégués.

Un cahier des charges aussi vaste que les défis auxquels la Région fait face est alors établi. Les tâches principales de la RGV sont les suivantes :



- L'association représente les intérêts de la Région à l'extérieur et promeut son développement économique ;

- La RGV crée, autour de sa Commission Economie, des événements ayant pour but de développer des synergies entre les entreprises et le monde politique. De plus, elle s'active pour développer de bonnes conditions cadres pour les entreprises ;

- Elle soutient le développement de la mobilité dans le cadre de sa Commission Transports. Elle se bat pour améliorer l'offre des transports en commun dans la Région ;

- Elle s'investit pour les communes dans les domaines de l'énergie et du développement durable ;

- La RGV offre ses ressources et connaissances aux deux districts en réalisant, sur demande, des études et différentes recherches ;

- Selon les mandats qui lui sont confiés, la RGV apporte son soutien à certaines associations de communes de la région ou à différentes organisations en gérant leur administration. Le but est d'être acteur, également indirectement, du développement économique, social et culturel dans la Région.



Cette liste non exhaustive ne permettra peut-être pas de répondre à toutes vos questions. Vous trouverez plus d'informations en visitant le site web : www.rgv.ch.

De plus, la RGV accueille avec plaisir vos idées pour le développement de la Région. Vous pouvez la contacter à info@rgv.ch ou à l'adresse suivante : Région Glâne-Veveyse, rue du Château 112, CP 76, 1680 Romont

Personnel du secrétariat régional

De haut en bas : Mme Alexandra Buechler, manager régionale et Mmes Joëlle Ducotterd, Laura Casalderrey et Ludivine Besomi Chatagny



Séance du Conseil général du 30 juin 2015

FINANCEMENT ÉCHANGE DE TERRAINS : CHAMP DES ARMES - ARSILLIERS

Lors de la séance du 30 juin 2015, le Conseil général a accepté un crédit d'investissement de Fr. 189'055.05 permettant de régler les questions fiscales découlant de l'échange d'une parcelle aux Arsilliers (RF 83), propriété de la commune, contre une partie du Champ des Armes (RF 372), en mains privées.

Rappelons que lors de la séance du 22 juillet 2014, le Conseil général avait accepté de procéder à un échange «mètre carré constructible» pour «mètre carré constructible» de ces parcelles, ceci pour une surface constructible totale de 11'458 m². Le Conseil communal souhaitait en effet depuis plusieurs années acquérir tout ou partie du terrain du Champ des Armes, situé en face de l'école, et libre de toute construction, pour y développer des activités d'utilité publique, qu'elles soient scolaires, sportives ou encore en lien avec la petite enfance.

Pourquoi le Conseil général s'est-il prononcé une nouvelle fois sur ce dossier, alors qu'il s'était déjà montré favorable à cet échange de terrain ?

S'agissant d'un échange, le Conseil communal pensait que ce dernier ne serait pas imposé. Or, lors de la phase de concrétisation du projet, il est apparu que l'Etat considère cet échange, administrativement et fiscalement, comme une vente.

Le Conseil communal a par conséquent soumis au Conseil général un crédit d'investissement permettant de régler les questions fiscales liées à cet échange. Le Conseil général a approuvé la demande de crédit.

Cet échange de terrain offrira aux autorités la maîtrise du développement d'une zone de plus de 11'000 m² au centre du village qui s'avère nécessaire en vue des défis futurs qui attendent la Commune et ses partenaires institutionnels de la Basse-Veveyse.

Pour de plus amples informations sur les séances du Conseil général, les procès-verbaux peuvent être consultés sur le site de la commune : www.attalens.ch rubrique organisation – Conseil général



Personnel communal

SERVICE TECHNIQUE

Le service technique d'Attalens se compose habituellement de M. Georges Savoy, responsable du service et de Mme Angélique Monney, secrétaire. En raison de l'absence prolongée de M. Georges Savoy, actuellement en arrêt maladie, le Conseil communal a décidé de compléter temporairement le service en faisant appel à M. Félix Gonçalves, ingénieur civil.



Pour nos chères têtes blondes

UNE NOUVELLE PLACE DE JEU

Les enfants, écoutez attentivement ! C'était un secret bien gardé, mais il peut désormais être dévoilé. Depuis la fin septembre, une nouvelle place de jeu publique a vu le jour à Attalens. Elle est située au centre du village et est à disposition de tous les enfants.

Vous ne l'avez pas encore découverte ? Alors suivez le guide. Elle se situe derrière la boucherie Savoy et l'Auberge de l'Ange, à proximité des nouveaux immeubles. Pour y accéder, il suffit de contourner la boucherie. Et maintenant que la fête commence ! A vos marques, prêts, partez !



Bordures de route

TAILLE DES ARBRES, ARBUSTES ET HAIES VIVES

Avec l'arrivée de l'automne, nous rappelons que les haies doivent être entretenues, et plus particulièrement en bordure de route. En effet, la loi sur les routes (art. 94 et 95) oblige les propriétaires à tailler les arbres, arbustes et haies vives *bordant les voies publiques* chaque année **avant le 1^{er} novembre**. Passé cette date, les services communaux pourront procéder à la taille sur le domaine privé aux frais des propriétaires et selon le tarif fixé par le Conseil communal.

Haies : sur les tronçons rectilignes, les branches des haies doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la route et ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

Dans les courbes, les plantations sont interdites lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité.

Arbres : aucun arbre ne peut être planté à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m.



Commune

REMERCIEMENTS

Fête de l'Envol

Le Conseil communal remercie et félicite toutes les personnes qui ont contribué au succès de la fête de l'Envol : les enseignants, les enfants, mais également les bénévoles qui ont mis sur pied les différentes animations de la Fête. Il remercie également le Comité d'organisation de la fête et SPOLOE qui ont œuvré à la réussite de cette 9^{ème} édition.

Commission scolaire

La nouvelle loi scolaire, entrée en vigueur le 1^{er} août 2015, attribue de nouvelles fonctions au responsable d'établissement. Un des changements qui en découle est la disparition des commissions scolaires, telles qu'elles existaient jusqu'alors.

Le Conseil communal tient donc à remercier chaleureusement M. Niggli, président de la Commission scolaire, ainsi que les membres de cette dernière, Mmes Christiane Houriet, Marlyse Genoud, Véronique Bracher, Isabelle Gabriel et Nicole Paillard, ainsi que MM. André Blunschli et Michael Dayer, pour le travail qu'ils ont accompli et le dévouement dont ils ont fait preuve durant leur mandat.

Dans chaque établissement primaire, un conseil des parents devra être créé d'ici le 1^{er} août 2018. Il pourra débattre sur les thèmes de la collaboration école-parents et du bien-être des élèves. Il sera également consulté pour les affaires scolaires de portée générale, par exemple les questions liées à journée de l'élève (horaire, transport, accueil extrascolaire, etc.) ou tout autre thème pour lequel l'avis des parents est important. Le Conseil des parents n'aura toutefois pas de compétence décisionnelle.



Une eau de qualité

L'EAU DU ROBINET

En Suisse, l'eau potable fait l'objet d'une surveillance sévère et doit répondre aux exigences de la législation fédérale sur les denrées alimentaires. La qualité de l'eau doit être régulièrement contrôlée et les consommateurs informés des résultats.

L'eau que vous buvez à Attalens provient des captages de Charmey et Grandvillard. Pour les communes de la Basse-Veveyse, l'eau de la commune de Remaufens (sources de Mology) vient s'ajouter à ces captages. L'eau de Charmey ne subit aucun traitement, celle de Grandvillard et Remaufens subissant un traitement par rayonnement ultraviolet. Elle présente les caractéristiques suivantes :

microbiologiques	dans les normes
chimiques	dans les normes
dureté moyenne	24° français
PH	7.5
nitrites	3 mg/l, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l

Les contrôles effectués régulièrement sur le réseau garantissent ainsi une qualité de l'eau irréprochable. Sachant qu'un habitant d'Attalens paie Fr. 1.50 + TVA pour 1'000 litres d'eau (1 m3), l'eau potable se révèle près de 1'000 fois meilleure marché que l'eau minérale ! Nous ne pouvons par conséquent que vous encourager à la consommer sans modération, car il s'agit non seulement d'un produit sain et écologique, mais également bon marché !



Insertion professionnelle pour les jeunes

TRANSITION - ACTION

Depuis 2013, le district de la Veveyse bénéficie d'un soutien financier pour le projet « Paysage Educatif de la Veveyse » (PEV). Son but est de mettre en lien les acteurs de la jeunesse en Veveyse et de favoriser la réalisation d'actions pour et par les jeunes.

TU AS TERMINÉ TON ÉCOLE OBLIGATOIRE ?

TU AS COMMENCÉ UNE FORMATION ?

TU L'AS ABANDONNÉE ?

TU NE TROUVES PAS LA SOLUTION ?



CONTACTE-NOUS !

TEL. 079 350 28 29 / TRANSITION@CHECKTAVEVEYSE.CH

PERMANENCE TOUS LES MARDIS DE 15H À 18H

DANS L'ANCIEN HÔPITAL DE CHÂTEL

Le PEV a ainsi pu identifier un nouveau champ d'action, certains jeunes ayant des difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle. Il a décidé de proposer une action visant à les soutenir dans leurs démarches, ceci en collaboration avec le service d'orientation professionnelle.

Depuis mai 2015, une permanence offre un soutien dans la rédaction du dossier de candidature des jeunes, la mise à disposition de matériel et surtout l'écoute.

Les jeunes peuvent également profiter d'un suivi personnalisé assuré par des parrains. Ce groupe de bénévoles soutient les jeunes, notamment en relisant leur dossier de candidature et mettant à disposition leur réseau.

Le PEV recherche actuellement des parrains, qui, lors de quelques rencontres, pourraient offrir leur expérience ainsi que leurs contacts aux jeunes, dans le suivi de leurs démarches professionnelles.